



Projet pour le n° 9 - Année 2026

Le figement : fixité et défixité langagières

Coordonné par Salah Mejri

(Université de la Manouba, Tunisie et Sorbonne Paris Nord, France)

Contact : synergies.tunisie.redaction@gmail.com



Les travaux sur les solidarités syntagmatiques dans le langage ont connu principalement trois moments :

- Le premier moment porte sur les modes de formation syntagmatique des unités lexicales complexes, où les notions de figement, de fixité et de phraséologie sont rarement mentionnées : c'est la période de réflexion, entamée d'abord par les lexicographes, dont notamment ceux de l'Académie française au 17^e siècle et, dans la continuité, par des linguistes comme Darmesteter au 19^e siècle, et Bally, Sechehaye et Guilbert au 20^e siècle. L'enjeu consistait à isoler *un mode spécifique de formation de mots complexes* différent de celui de la composition lexicale qui repose, quant à elle, sur l'agrammaticalité et un assemblage syntagmatique marqué par la présence de l'ellipse. *Façon de parler, unités formées par juxtaposition, séries syntagmatiques, syntagmes lexicalisés*, etc., sont autant de dénominations qui renvoient à la même réalité linguistique des séquences figées ;
- Le deuxième moment concerne le processus linguistique à l'origine de l'émergence de ces séquences : *le figement*. Tous les travaux qui ont dominé la recherche phraséologique au milieu et à la seconde moitié du 20^e siècle ont cherché à interroger ce phénomène en en décrivant les manifestations, les critères et l'aspect quantitatif. La préoccupation fondamentale était orientée du côté du traitement informatique des langues. C'est dans ce cadre que se situent

notamment les travaux de Gaston Gross et Maurice Gross et de leurs équipes, à qui on doit l'ensemble des tests linguistiques pour mesurer le degré de figement des séquences, les types de blocage de la combinatoire libre, l'extrême variété des unités touchées par ce processus, etc. Toujours dans la même perspective informatique, les travaux anglo-saxons, particulièrement ceux de John Sinclair (1991), ont ciblé le phénomène collocationnel sous l'angle des co-occurrences lexicales remarquées lors du traitement des corpus. À la dimension formelle du figement correspond tout un pan sémantique couvert par des recherches portant sur la structuration sémantique des séquences figées (Gertrud Gréciano 1983), leur opacité, leur transparence, leur (non-) compositionnalité, leur insertion dans le discours (Laurent Perrin 2017), leur défigement (Thouraya Ben Amor, 2021, Yauheniya Yakobovich, 2015), les synthèses sémantiques dont elles sont le siège (Mejri, 1997, 1998, etc.), etc. Dans le sillage de cette dynamique de la recherche, de nouveaux objets sont intégrés, comme les énoncés formulaires, phrastiques (notamment parémiques) et pragmatiques (*cf.* à titre indicatif les travaux sur les énoncés sentencieux de Georges Kleiber, Jean-Claude Anscombre, Irène Tamba, Jean-Philippe Zogbo), les phraséologismes des discours spécialisés (Laurent Gautier, 2011), etc. ;

- Le troisième moment, actuel, qui prend ses racines évidemment dans la seconde moitié du 20^e siècle, embrasse le phénomène langagier dans sa totalité. L'abondance des travaux sur la partie figée du lexique, sur les différents aspects du figement, sur le large spectre catégoriel de ce phénomène, sur les multiples configurations que les séquences concernées peuvent avoir dans le discours, sur les spécificités de leur formation et de leur fonctionnement, etc., - bref sur la place du figement dans le système linguistique-, a donné lieu à l'émergence de nouveaux axes de réflexion, que l'on peut ramener à trois : la théorisation du phénomène phraséologique, son extension et sa dimension heuristique. La théorisation, on la doit à Mel'čuk et sa théorie Sens-Texte (*cf.* Igor Mel'čuk, 1999 et Alain Polguère, 2008). Le débat sur l'extension du domaine de la phraséologie est corrélé à

la prise en compte de plus en plus présente de l'approche constructionnelle (cf. par exemple Dominique Legallois et Agnès Tutin, 2013) ; la *dimension heuristique* est posée dans le dernier numéro du *Français Moderne* (Salah Mejri, 2025).

C'est ce dernier aspect que nous retenons dans ce numéro de *Synergies Tunisie*. Il s'agit de s'interroger sur l'apport à la fois méthodologique et encyclopédique du figement. En d'autres termes, il faut répondre à des questions relatives à :

- L'impact que les études du figement ont eu sur les approches de la recherche linguistique en général, comme les articulations du langage, le statut de l'unité lexicale, l'analyse textuelle, etc. ;
- Les méthodes d'analyse linguistique, la répartition des champs disciplinaires et l'intégration de la dynamique langagière pour rompre avec une vision strictement fixiste de la langue ;
- Les nouveaux objets de recherche introduits grâce à la recherche phraséologique comme les pragmatèmes, les énoncés formulaires, le phénomène collocationnel, les parémies, les actes langagiers stéréotypés, etc. ;
- Les fonctions assurées par les phraséologismes dans la structuration textuelle : couverture phraséologique textuelle, jeux endophoriques, attracteurs prédictifs, enchaînement prédictif, etc. ;
- La dimension culturelle et idiomatique de ces séquences : comment établir la corrélation entre idiomatisme et culture ? Comment isoler le culturel ? Comment l'étudier ? etc. ;
- Les aspects universels du figement : les moules-matrices, la fixité, la fonction dénomminative, la fonction identitaire, etc. ;
- Les principes explicatifs du figement, dont le plus saillant est celui de la fixité dans le langage.

L'ensemble de ces questionnements convergent vers les deux principes de *fixité* et son corollaire la *défixité*. Les contributeurs à ce numéro sont invités à s'inspirer de ces ouvertures heuristiques pour établir le lien entre l'ensemble des manifestations phraséologiques et ces deux principes dont elles sont des objets émergents.

Sélection d'éléments bibliographiques

Anscombre, J.-C., Mejri S. (éds) 2011. *Le figement linguistique : la parole entravée*. Honoré Champion.

Anscombre, J.-C. 2000. « Parole proverbiale et structures métriques ». *Langages* 139, p. 6-26.

Bally, Ch. 1921. *Traité de stylistique française*. Paris : Klincksieck.

Banyś, W. 2020. « Pragmatèmes au pays de la prosodie ». *Neophilologica*, 32, p. 89-116.

Ben Amor, Th. 2021. *Linguistique du défigement*. Université de la Manouba, Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités, Imprimerie Officielle de la République Tunisienne.

Benveniste, E. 1966-1974. *Problèmes de linguistique générale*, I et II. Paris : Gallimard.

Blanco, X. 2013_a. « Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique ». *Verbum*, n° 4, Vilnius Vilniaus Universitetas, p.17-25.

Blanco, X. 2013_b. Microstructure évolutive pour un dictionnaire de pragmatèmes. In : *L'unité en sciences du langage*, dir. Salah Mejri, Inès Sfar et Marc Van Campenhandt. Paris : Éditions des archives contemporaines, p. 139-150.

Blanco, X., Mejri S. 2018. *Les pragmatèmes*. Paris : Classiques Garnier.

Darmesteter A. 1894. *Traité de la formation des mots composés dans la langue française comparée aux autres langues romanes et au latin*. Paris : Emile Bouillon.

Dubois, J. 1962. *Le vocabulaire politique et social en France de 1869 à 1872 à travers les œuvres des écrivains, les revues et les journaux*. Paris : Larousse.

François, J., Legallois, D. 2006. « Autour des grammaires de constructions et de patterns ». *Cahiers du Crisco* 21, p. 1-73.

Gautier, L. 2011. « Faire tomber les masques du discours officiel de RDA par le défigement : le cas Volker Braun ». *Cahiers d'études germaniques*, 61 (2011/2), p.159-171.

Gréciano, G.1983. *Signification et dénotation en allemand. La sémantique des expressions idiomatiques*. Klincksieck.

Gréciano, G. 2003. « Le figement s'étend et s'enracine », *Cahiers de lexicologie*, n° 82, p. 41-49.

Gross, G. 2021. « Des perspectives rigoureuses pour la linguistique ». *Neophilologica*, 33, p. 1-32.

Gross, G., Prandi, M. 2004. *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*. De Boeck supérieur

Gross, G. 1996. « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle ». *Langages*, 121, p. 54-72.

Gross, G. 1996. *Les expressions figées en français*. Ophrys.

- Gross, G. 2012. *Manuel d'analyse linguistique*. Septentrion.
- Gross, M. 1981. « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique ». *Langages*, n° 63, p. 7-52.
- Gross, M. 1993. « Les phrases figées en français ». *L'Information grammaticale*, n° 59, p. 36-41.
- Guilbert, L. 1965. *Le vocabulaire de l'astronautique. Enquête linguistique à travers la presse d'information à l'occasion de cinq exploits de cosmonautes*. Paris : Larousse.
- Guilbert, L. 1975. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse.
- Guilbert, L. 1986. « Fondements lexicologiques du dictionnaire », *Le Grand Larousse de la langue française*. p. IX-LXXXI. Paris : Larousse.
- Habert, B., Fiala P. 1989. « La langue de bois en éclat : les défigements dans les titres de presse quotidienne française ». *Mots*, vol. 21, n° 1, p. 83-99.
- Harris, S. Z. 1973. « Les deux systèmes de la grammaire : prédicat et paraphrase ». *Langages*, n° 29, p. 55-81.
- Hatzfeld, A., Darmesteter A., Thomas A. 1895-1900. *Dictionnaire général de la langue française*. Paris : Librairie Ch. Delagrave.
- Kauffer, M. 2013. « Le figement des « actes de langage stéréotypés » en français et en allemand », *Pratiques*, 159-160, numéro spécial *Le figement en débat*, p. 42-54.
- Kraif, O., Tutin, A. 2017. « Des motifs séquentiels aux motifs hiérarchiques : l'apport des arbres lexico-syntaxiques récurrents pour le repérage des routines discursives ». *Corpus*, 17. <https://journals.openedition.org/corpus/2889>.
- Krzyżanowska, A., Grossmann F., Kwapisz-Osadnik K. (éds) 2021. *Les formules expressives de la conversation. Analyse contrastive : français-polonais-italien*. Epistème : Lublin.
- Lecler, A. 2004. « Blague à part, peut-on traiter la question du défigement en termes dialogiques ? », *Cahiers de praxématique*, n° 43.
- Legallois, D., François, J. (éds) (2006). « Autour des grammaires de construction et des patterns ». *Cahiers du CRISCO*, n° 21.
- Legallois, D., Gréa, P. 2006. « La grammaire de construction : un bâtiment ouvert aux quatre vents ». *Cahiers du CRISCO*, n° 21, p. 1-19.
- Legallois, D., Tutin, A. « Présentation : Vers une extension du domaine de la phraséologie », *Langages* 2013/1 (n° 189), p. 3-25.
- Martin, R. 1992 [1983]. *Pour une logique du sens*. PUF.
- Martin, R. 2021. *Linguistique de l'universel*. Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- Martinet, A. 1968. « Mot et syntème ». *Lingua*, 21, p. 294-302.
- Mathieu-Colas, M. 1996. « Typologie de la composition nominale ». *Cahiers de lexicologie*, n° 69, p. 65-118.

- Mejri, S. 2002. « Le figement lexical : nouvelles tendances ». *Cahiers de lexicologie* 80(1), p. 213-225.
- Mejri, S.(dir.) 2003, « Le figement lexical ». *Cahiers de lexicologie*, n° 82, p. 23-39.
- Mejri, S. (dir.) 2009. « La problématique du mot ». *Le français moderne*, 1, T LXXVII. Paris : CILF.
- Mejri, S. 2009. « Le mot : problème théorique ». *Le Français Moderne*, n° 77, p. 68-82.
- Mejri, S. 2009. Figement, défigement et traduction. In : Mejri S. et Mogorrón Huerta P., *Figement, défigement et traduction*. Publications de l'Université d'Alicante. p.153-163.
- Mejri, S. 2017. *Les expressions idiomatiques françaises*. Les guides de la langue française avec *Le Monde*. Paris : Garnier.
- Mejri, S. (dir.) 2018. « La phraséologie française ». *Le français moderne*, 86^e année, n° 1. Paris : CILF.
- Mejri, S.2018_a. « La phraséologie française : synthèse, acquis théoriques et descriptifs ». *Français moderne*, n° 86, p. 5-32.
- Mejri, S. 2018_b. « Les pragmatèmes et la troisième articulation du langage ». *Verbum* 40(1), p. 7-19.
- Mejri, S. 2023_a. « Prédicat, sens, polylexicalité et figement, un parcours heuristique ». *Neophilologica*, n° 35, p. 11-40.
- Mejri, S. 2023_b. « Néologie polylexicale et contenus prédictifs ». *Synergies Tunisie*, n° 6, p. 109-153. <https://gerflint.fr/images/revues/Tunisie/Tunisie6/mejri1.pdf>
- Mejri, S. (dir.) 2024_b. « Présentation » du numéro 36 de *Neophilologica* « Syntaxe, sémantique, lexique », p. 7-16. Publications de l'Université de Silésie.
- Mejri, S., Zhu, L. 2020. « Données dictionnaires informatisées. Réseaux inférentiels et phraséologiques ». *Le Français Moderne*, 78 (1), p. 102-136.
- Mel'čuk, I. et al. 1999. *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain*. Montréal : Presses universitaires de Montréal.
- Mel'čuk, I. 2003. Les collocations : définition, rôle et utilité. In : Francis Grossmann et Agnès Tutin (dir.), *Travaux et recherches en linguistique appliquée* « Les collocations : analyser et traiter », Amsterdam : De Werelt, p. 23-31.
- Mel'čuk, I., Polguère, A. 2007. *Lexique actif du français : L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Collection Champs linguistiques. De Boeck Supérieur.
- Mel'čuk, I. 2013. « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... ». *Cahiers de lexicologie*, 2013-1, n° 102, Classiques Garnier, p. 109-149.
- Nemo, F. 2010. « Routines interprétatives, constructions grammaticales et constructions discursives ». *Estudos Linguísticos/Linguistic Studies*, 5, Edições Colibri/Clunl, Lisboa, p. 35-53.

- Pernot, C. 2013. « Le défigement de phrasèmes pragmatiques et sa traduction », *Pratiques*, 159-160. <http://journals.openedition.org/pratiques/2900>
- Perrin, L. 2011. Figement, énonciation et lexicalisation citative. In : J.-C. Anscombre et S. Mejri (dir.), *Le figement linguistique : la parole entravée*. Paris : Champion, p. 80-94.
- Perrin, L. 2013. « De l'analysibilité au défigement des expressions figées. La leçon de Giono dans *Les Âmes fortes* ». *Pratiques* n° 159/160, « Le figement en débat ». p. 109-126.
- Polguère, A. 2008. *Lexicologie et sémantique lexicale*. Presses de l'Université de Montréal.
- Rastier, F. 1997. « Défigements sémantiques en contexte », *La locution, entre langues et usages*, p. 305-329.
- Sinclair, J. 1991. *Corpus, Concordance, Collocation*. Oxford: Oxford university press.
- Sitri, F., Veniard, M. 2017. « Routines discursives, variation et normes de genre ». *Langage et société*, 159(1), p. 99-114. <https://doi.org/10.3917/l.s.159.0099>.
- Sułkowska, M. 2019. « Quelques remarques sur la phraséologie appliquée ». *Neophilologica*, n° 31, p. 445-455.
- Sułkowska, M. 2025. *Le figement langagier*. Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego, Katowice.
- Yakubovich, Y. 2015. *Le défigement dans les textes poétiques. Typologie et exemples en français espagnol, catalan, russe, biélorusse et polonais*. Thèse soutenue à l'Université Autonome de Barcelone.
https://ddd.uab.cat/pub/tesis/2015/hdl_10803_291815/yy1de1.pdf
- Zhu, L. 2013. *Typologie du défigement dans les médias écrits français*. Thèse de doctorat, Université Paris 13.
- Zhu, L. 2016. « Pour une notion de moule dans la phraséologie ». *Cahiers du dictionnaire*, n° 8, p. 97-109.
- Zhu, L. 2020. « Moule locutionnel lexicographique et traitement des phraséologismes ». *Les Cahiers du dictionnaire*, n° 11, p. 147-163.
- Zhu, L. 2022. « Discours dictionnaire, moule phraséologique et corpus textuel ». *Langages*, n° 225, p. 127-146.
- Zouogbo, J.-P. 2017. *Le proverbe entre langues et cultures*. Peter Lang.
- Zrigue, A. 2017. *Les propriétés sémantiques et discursives des proverbes*. Thèse de doctorat, Faculté des lettres et sciences humaines de Sousse, Tunisie.

